

L'ACCUEIL PETITE ENFANCE A FRONTIGNAN LA PEYRADE

« Préparons collectivement l'avenir
en instaurant des supports d'échange, de débat et de créativité,
en conférant aux parents une place de citoyen à part entière
afin que leurs enfants deviennent eux-mêmes de véritables citoyens,
libres et responsables dans leurs choix, solidaires et épanouis »

Préambule politique Contrat Enfance, janvier 2005



LE CONTEXTE

The background of the slide is a solid blue color with a subtle, wavy texture that resembles water ripples. The text 'LE CONTEXTE' is centered in the upper portion of the slide.

- Ville du littoral, située entre Sète et Montpellier, Frontignan compte 23 200 habitants
 - 360 habitants supplémentaires par an
 - 16,6% de logement sociaux
 - 2 ZUS (25% de la population)
 - 30 000 habitants attendus en 2020
 - 500 logements sociaux supplémentaires programmés au PLH (2012-2017)

Situation socio-économique

- 15,6 % des 7 050 ménages sont des familles monoparentales
- Revenu fiscal médian : 16 805 €
(17 067 € pour le département de l'Hérault)
- 52 % des foyers fiscaux sont non imposables
- Taux de chômage : 13,5 %

Dispositifs et outils de partenariat

- Contrat Educatif Local
- Contrat Urbain de Cohésion Sociale
- Contrat Enfance Jeunesse
- Programme de Réussite Educative
- Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
- Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité
- Plan Local d'Education Artistique et Culturel

Le partenariat associatif

- 252 associations
- citoyenneté et médiation
- prévention spécialisée
- soutien à la parentalité
- sport et loisirs
- culture
- social

Services dédiés à la petite enfance

- 2 structures multi accueil (100 places)
- 1 service d'accueil régulier familial
- 1 lieu d'accueil enfant-parent (LAEP)
- 1 relais assistantes maternelles (RAM)



**Faciliter
l'accueil de tous les publics**

Quels publics ?


- Les parents qui exercent une activité professionnelle
- Mais aussi les familles :
 - en situation de recherche d'emploi et de formation
 - en situation d'insertion sociale
 - en situation de fragilité (isolement, santé, problématique éducative)
 - en situation d'urgence
 - avec enfant porteur de handicap ou atteint de maladie chronique

Les freins éventuels à l'accès

- le manque d'offre
- le coût
- le manque de relais et d'informations sur l'existant
- l'angoisse de certains parents à confier leur enfant
- le regard de l'autre et les préjugés

Faciliter l'accès : **Un objectif politique fort**

- accompagner chaque enfant dans sa construction et sa découverte du vivre ensemble
- favoriser l'égalité des chances
- lutter contre les discriminations



**Les outils mis en place pour
faciliter l'accueil**

- **Le développement de l'offre municipale**

Sur la base d'un partenariat fort avec la CAF (un Contrat Crèche en 1986, 3 Contrats Enfance successifs, et un Contrat Enfance Jeunesse en cours)

- création d'une deuxième structure multi accueil sur un quartier ZUS en 2005 «outil social de proximité»
- développement du nombre de place sur l'ensemble des trois structures : **150 places en 2012**, contre 83 places en 2004

- **La valorisation de l'accueil familial privé :**

création d'un relais assistante maternelle (RAM)
en partenariat avec le Conseil Général, la CAF
et plusieurs communes de l'agglomération

- **L'accompagnement des publics**

- Un guichet unique d'inscription permettant d'informer, d'évaluer précisément le besoin d'accueil et de proposer une solution adaptée
- Un LAEP permettant de sensibiliser, rassurer et accompagner les parents dans leur fonction
- Une convention de partenariat avec le Conseil Général pour la mise à disposition d'une éducatrice jeunes enfants de la Ville, lors des consultations PMI

- **Des engagements formalisés**

- Chaque règlement de fonctionnement des structures multi accueil intègre les prescriptions légales : pour 20 places d'accueil, 1 place proposée pour les familles engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle
- Signature de la charte de l'accueil de l'enfant porteur de handicap
- Institution d'une commission chargée d'examiner les dossiers d'inscription

Les perspectives

- Participation de la ville à l'expérimentation «plateforme garde d'enfant» initiée par la CAF et le Conseil général et en partenariat avec Pôle emploi

Objectif : faciliter l'accueil des enfants de 0-3 ans de familles bénéficiaires du RSA :

- réactivité dans la recherche de solutions d'accueil temporaires puis pérennes,
- Développement du mode d'accueil familial (charte d'engagement réciproque et activation de la solvabilisation des familles)